



**Doc. 15559**

22 juin 2022

## Prévention et lutte contre les violences et discriminations à l'encontre des femmes LBQ en Europe

### Proposition de résolution

déposée par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Les femmes lesbiennes, bissexuelles et queer (LBQ) font face à des violences et à des discriminations fondées sur la lesbophobie. Celle-ci découle de la combinaison de deux problèmes sociétaux majeurs: la misogynie et la stigmatisation liée à l'orientation sexuelle non conforme. L'expérience de tels préjugés cumulés affecte les réalités vécues par les femmes LBQ dans tous les aspects de leur existence, les exposant à des formes spécifiques de violences fondées sur le genre et à la discrimination dans la jouissance de leurs droits humains, tels que le droit à la vie privée et familiale, la santé sexuelle et les droits reproductifs, et l'accès à l'emploi et au logement. Des préjugés supplémentaires interagissent en fonction de l'origine raciale ou ethnique, de l'identité de genre, de l'expression de genre et des caractéristiques sexuelles, du handicap, de l'âge et de la classe sociale.

La lutte contre les cas de violence et de discrimination lesbophobes est rendue plus complexe par l'interaction des préjugés liés à l'orientation sexuelle et au genre. Par ailleurs, les droits, besoins et intérêts des femmes LBQ sont rarement pris en compte de manière appropriée dans l'élaboration des normes et des politiques concernant les personnes LGBTI ou l'égalité de genre. Ces dernières années, la propagation de discours préjudiciables ciblant principalement les femmes et la communauté LGBTI a accentué le risque de marginalisation des femmes LBQ. Ce phénomène a été aggravé par la polarisation croissante des sociétés européennes à la suite de la pandémie et de la résurgence de la guerre en Europe, qui ont engendré un recul général des droits humains et des principes démocratiques.

Les réponses législatives, politiques et sociétales à la lesbophobie nécessitent une approche holistique qui prend en considération les spécificités des femmes LBQ, met fin à l'invisibilité des femmes non hétérosexuelles et mène des actions ciblées pour comprendre et combattre la lesbophobie. L'Assemblée parlementaire devrait examiner ces spécificités et ces actions, recueillir les bonnes pratiques et formuler des recommandations concrètes à l'intention des États membres.

